

AnalytiChem Belgium NV Industriezone "De Arend" 2 B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM

Tel.: (32)-50-288320 Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit CL06.2001

Nom du produit Tashiro indicateur

Numéro Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son d'Enregistrement utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH

REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou

l'enregistrement est prévu pour un délai utltérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV

Industriezone "De Arend" 2

B-8210 Zedelgem

BELGIUM

Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Liquide inflammable, Categorie 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGELMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008) Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger:

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces

chaudes. Ne pas fumer.

Date de révision: 18/03/2024 Page 1 de 7



Mention d'avertissement:

Danger:

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Formule

C15H14N3O2Na/C16H18CIN3S.3H2O/C2H5OH

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

Date de révision: 18/03/2024 Page 2 de 7

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser un outillage anti-étincelle.

Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Fermé dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires

Porter un masque à gaz.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Date de révision: 18/03/2024 Page 3 de 7

Protection corporelle

Oui (antistatique).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Odeur:

Changements d'état physique

Point de fusion: -117°C
Point d'ébullition: 78°C
Point d'éclair: 12°C
Température d'autoinflammation: 370°C

Poids moléculaire: -

Densité: 0,79 g/ml

Valeur pH: -

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité:

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable / éviter le contact avec des produits oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale LD50 orl. rat 6200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Date de révision: 18/03/2024 Page 4 de 7

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la réproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Pas d'information disponible.

r as a information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnen pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans

Date de révision: 18/03/2024 Page 5 de 7

14. Indications de transport.

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1993

Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Solution)

14.3 Classe 3 14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateurnonCode de restriction en tunnels(D/E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 1993

Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Solution)

14.3 Classe314.4 Groupe d'emballageII

14.5 Dangereux pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1993

Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Solution) **14.3 Classe** 3

14.4 Groupe d'emballage | | 14.5 Dangereux pour l'environnement - 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Date de révision: 18/03/2024 Page 6 de 7

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.